



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

## COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

**PROCES VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
VENDREDI 9 JUIN 2023**

**Vendredi neuf juin deux mille vingt trois**, à vingt heures et trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

-----  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**

Président : Alexis BADOIL, Maire.

Secrétaire élu : André BASTION.

12 membres présents à la séance : Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Gilbert MOSNIER, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Arnaud VERNAY, Cindy GIUOTTO, Jean-Charles JULLIN, Sylviane FAYOT, Laurent CHABAUD.

2 membres absents : Virginie MASSE et Colette PERIER

2 procurations : Virginie MASSE à Sandrine DRIVON, Colette PERIER à Sylviane FAYOT

-----

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Discussion sur le prix de vente des terrains du lotissement communal.
  2. Réflexion sur le devenir des locaux au-dessus de l'école.
  3. Demande de subvention au titre du partenariat territorial avec le Département.
  4. Projets et travaux en cours.
  5. Compte rendu des commissions.
  6. Informations et questions diverses.
- 

Le Conseil Municipal :

- Accueille des représentants de la gendarmerie de St Laurent de Chamousset venus présenter le dispositif de « la participation citoyenne ».
- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 avril 2023.
- Entend les différentes propositions de Monsieur le Maire sur les prix de vente des lots du lotissement communal. Le calcul de la TVA sur la marge est expliqué ainsi que le coût réel des dépenses effectuées et à venir. La validation des prix s'effectuera lors de la prochaine réunion du conseil en juillet. Suite aux bornages, il est enlevé 100 m<sup>2</sup> du total à lotir, la nouvelle surface à vendre est de 6600 m<sup>2</sup>. Les travaux de viabilisation ont débuté cette semaine.
- Échange au sujet du devenir des locaux au-dessus de l'école. La commission bâtiment a évoqué plusieurs possibilités avec les avantages et inconvénients pour chacune. La

- réflexion est en cours, et le sujet sera de nouveau abordé lors de la réunion du conseil en juillet. La surface est d'environ 150 m<sup>2</sup>.
- Autorise le dépôt d'une demande de subvention auprès du département du Rhône dans le cadre du partenariat territorial pour le projet d'aménagement extérieur de l'ex-cure. (délibération 34.2023)
  - Valide la subvention 2023 accordée au RASED pour un montant de 87.33 €. (délibération 36.2023)
  - Valide la convention partenariale pour le bureau itinérant France service de la CCMDL. Ce « bus » sera présent 1 mardi toutes les 4 semaines de 9h à 12h place de la mairie. (délibération 37.2023)
  - Approuve la convention cadre relative à l'offre d'ingénierie publique aux communes et EPCI dans le cadre de l'Agence Technique Départementale. L'adhésion est de 1 € / habitant. (délibération 39.2023)
  - Attribue le marché de travaux de mise en séparatif (groupement de commandes avec la CCMDL) du réseau d'assainissement de la route de Lyon. (délibération 38.2023)
  - Fait le point sur les travaux et projets en cours :
    - o **Ex-cure** : validation de l'avenant 1 au lot 5 pour un montant de 1 201 € HT. (délibération 31.2023). Les visites peuvent être organisées pour la mise en location au 1<sup>er</sup> septembre. (délibération 35.2023)
    - o **MAM** : une visite avec les assistantes maternelles liées au projet est prévue le 20 juin. La PMI viendra le 27 juin. Les portes seront installées avec du retard.
    - o **Sécurisation des piétons du camard aux vignes** : les travaux sont terminés. Il reste les barrières à installer par les agents communaux.
    - o **OPAC** : l'appel d'offres ne sera lancé que mi-juin.
    - o **Voirie CCMDL** : les travaux débutent lundi 12 juin (Rossand, Leuillon, Bissardon).
  - Entend les comptes rendus de différentes réunions :
    - o **Conseil municipal enfants** : pour la fête des mères, les enfants ont lu un poème et fait une affiche. Une « crêpes party » est prévue le dernier jour d'école, le 7 juillet.
    - o **Conseil municipal jeunes** : le nettoyage de voitures s'est bien passé, à refaire après les vacances d'été.
    - o **École** : un agent de surveillance de la cantine est en arrêt maladie jusqu'à la fin de l'année scolaire, le remplacement est géré.
    - o **CCMDL** : des parcelles de la nouvelle ZA Bellevue à Souzy sont en cours de vente. Les rencontres nationales TEPOS auront lieu du 27 au 29 septembre sur le territoire.
    - o **Comice 2023** : la « construction » du char avance bien, les costumes sont récupérés.
    - o **Déchets – CCMDL** : à partir d'octobre, les accès aux déchetteries se feront à l'aide d'un badge que chacun devra demander à la CCMDL. L'achat des silos enterrés et semi enterrés se fera par un groupement de commandes avec la CCMDL.
    - o **Environnement** : les élus se sont rendus sur une parcelle à Lafay, vers la voie ferrée, pour discuter de l'implantation d'arbres fruitiers et d'une table de pique-nique. Cette parcelle appartient au département qui donnera son accord avec une convention. L'abri bus devrait être détruit par les services du département.
    - o **SSIAD** : l'assemblée générale a eu lieu, les effectifs ont été présentés ainsi que le nombre de bénéficiaires.
    - o **RAM** : l'assemblée générale a eu lieu, les effectifs et bilans des animations ont été présentés.
    - o **Transition écologique - CCMDL** : les guides communaux CEPOS sont terminés, le bilan des demandes de conseils auprès du parc éco habitat a été présenté, les itinéraires « vélos » ont été validés.
    - o **Agriculture – CCMDL** : travail autour de la transmission / installation.
    - o **Tourisme – CCMDL** : la taxe de séjour est fixée à 0.45 € / nuit / personne. Le marché nocturne d'Aveize est prévu le 7 juillet. Les piscines manquent de maîtres nageurs.

- Est informé que Monsieur le Maire a signé l'achat d'une parcelle appartenant à la SAFER afin de régulariser la situation d'un chemin communal situé « ruisseau de Pragrاند », achat effectué pour 1 € symbolique.
- Entend que le baby foot d'extérieur et les tables pique-nique ont été livrés et seront installés prochainement par les agents communaux.
- Fait le point sur les orages violents du 3 juin et des dégâts sur le terrain à côté de la salle des sports. Les bâtiments n'ont pas été touchés.
- Est informé de la commande d'un gyrobroyeur pour le « petit » tracteur.
- Entend que la campagne d'élagage est en cours sur la commune.
- Note que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.
- Fait le bilan de la fête des mères qui a eu lieu le 4 juin dernier.
- Note qu'une visite de la carrière BBCI est prévue le 11 juillet à 18h30.
- Entend les difficultés des piétons qui empruntent la « montée St Roch » à cause des véhicules stationnés sur les trottoirs et de la vitesse excessive des automobilistes.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 17 juillet à 20h30 en mairie.

Document établi le 15 juin 2023

Affiché le 15 juin 2023

Le Maire,  
Alexis BADOIL

